



Le 04 août 2011

Voici la nouvelle consigne* de soutien d'étiage du Lot domanial envoyées à EDF, ce matin, par l'Entente Lot. Celle-ci prendra effet à parti de lundi prochain 8h, et durant une semaine, sauf en cas de consigne modificatrice.

Vous retrouverez quelques informations synthétiques sur les débits du Lot, la consigne, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage, dans les fichiers ci-joint.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://debits.valleedulot.com>, et davantage d'infos sur l'étiage sur : <http://www.valleedulot.com>

** Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 (modifiée en 1995).*

Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est actuellement de 6 m³/s. La convention permet une réalimentation du 1er juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité). Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).

Constats et commentaires :

Depuis le dernier bulletin, les débits des cours d'eau du bassin se sont progressivement réduits. Cinq **DOE*** du bassin du Lot ne sont plus tenus, dont deux sont également en-dessous du **DCR**** (Lède et Colagne). L'un d'eux, la Colagne, devrait voir sa situation s'améliorer compte tenu de l'augmentation de la réalimentation depuis Charpal.

Globalement, en amont d'Entraygues-sur-Truyère, les pluies de la semaine dernière ont permis d'adoucir la situation. Les principales retenues hydroélectriques continuent de voir leurs situations s'améliorer. Seul **Castelnau** (seul lac au-dessus de sa cote touristique) s'est abaissé depuis le dernier bulletin, tout en restant au-dessus de son niveau de début juillet. **Grandval** est stable (-3 cm de variations depuis la semaine dernière). Sur les 30 derniers jours il continue de se remplir (+ 42cm). Ce qui est conforme à l'engagement de ne plus toucher à Grandval (cf. production hydroélectrique et/ou soutien d'étiage) compte tenu de la situation. Pour rappel l'aval du bassin a fait très tôt un effort de solidarité avec l'amont en amenant à réduire le soutien d'étiage du Lot (cf. consigne à 10 m³/s dès le 14/07). **Maury et Sarrans** continuent également de remonter. Néanmoins, ces trois retenues (Maury, Sarrans et Grandval) sont toujours en-dessous de leurs cotes touristiques. Ce qui continue d'inciter à l'économie en matière de soutien d'étiage.

La consigne de soutien d'étiage du Lot domanial est calée à son plus bas niveau (9 m³/s) depuis le 22/07. Ce niveau correspond au DOE* d'Entraygues-aval. Ce débit minimal reste actuellement suffisant pour tenir des débits confortables sur les différents DOE à l'aval. Compte tenu des conditions climatiques et des modalités de la convention de soutien d'étiage, il n'est plus comptabiliser de "déstockage" de volumes à la demande de l'Entente depuis le 13/07 (les débits entrants étant supérieurs).



Ce qui est conforme aux efforts nécessaires pour tenir une situation acceptable sur les retenues amont, compte tenu de cette année exceptionnelle (hydrologique et de maintenances EDF).

Cours d'eau inférieurs au débit de crise (DCR) :

- Colagne à Monastier (48)
- Lède à Casseneuil (47)

Cours d'eau inférieurs au débit d'objectif d'étiage (DOE) :

- Lot à Balsiège (48)
- Vert à Labastide-du-Vert (46)
- Thèze à Boussac (46)

A noter que la station d'Aiguillon (47) resta influencée par les remontées de la Garonne du 27/07 au 31/07 (inclus). Les données ne sont donc pas valables sur cette période. Elles sont fiables depuis.

** DOE : Débit d'Objectif d'Etiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.*

*** DCR : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.*



Bulletin d'information de l'Entente Lot du 04/08/11 :



Débits moyens journaliers et consignes de soutien d'étiage du Lot :

	28-juil.	29-juil.	30-juil.	31-juil.	1-août	2-août	3-août	4/8	5/8	6/8	7/8	8/8	9/8	10/8	11/8	12/8	13/8	14/8	15/8	
Consigne Entente Lot à Entraygues-aval (12)	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0
Entraygues-aval (12)	12,7	12,2	12,0	12,0	12,1	12,0	12,1													
Cahors-Lacombe (46)	28,7	26,1	23,0	20,6	19,7	20,6	21,0													
Aiguillon (47)	42,2*	70*	36*	24,4*	15,9	17,8	**													

* Débit influencé par la Garonne
Source : DREAL Mid-Pyrénées

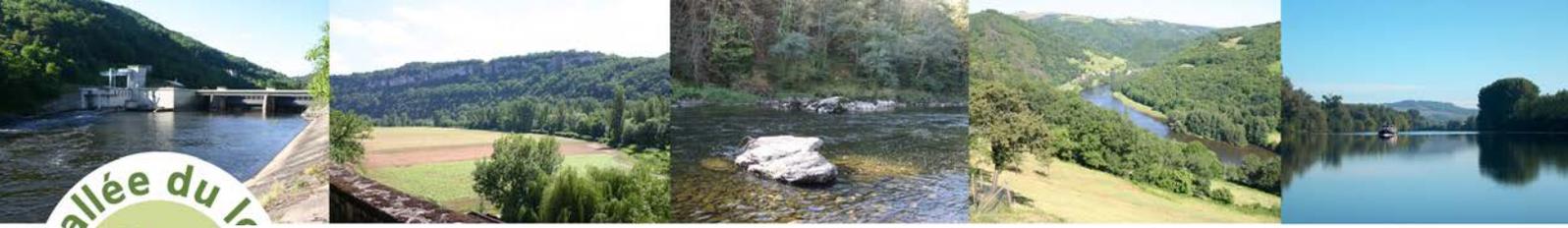
Cotes des retenues :

RETENUE	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 7 derniers jours (en m)	Bilan des 30 derniers jours (en m)
Castelnau	4-août	412,9	2,4	-0,23	0,04
Grand val	4-août	725,42	-0,58	-0,03	0,42
Sarrans	4-août	621,89	-8,11	0,72	1,25
Maury	4-août	579,03	-4,47	0,56	2,93

Source : EDF



Entente Interdépartementale du Bassin du Lot (EPTB Lot)
297, rue Saint-Géry 46000 Cahors



04/08/2011

Entente Interdépartementale du Bassin du Lot

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2011

CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES (aval de la confluence Lot-Truyère)

Bulletin n° **07**

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

à **9** m³/s

(**NEUF** mètres/cubes par seconde) à compter du :

LUNDI 08 AOÛT 2011, 8 heures

Cette consigne "débit" est valable
jusqu'au **LUNDI 15 AOÛT** 8 h.
(sauf en cas de Consigne modificatrice)

Christophe ORTH
Chargé du soutien des étiages
c.orth@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise à E.D.F. :

- > CPO Lyon
- > G. E. H. Lot-Truyère
- > Groupement Vallée d'Olt
- > U.P. Centre

Fax 04 78 94 54 50
Fax 04 71 46 82 90
Fax 05 65 51 11 90
Fax 05 55 38 78 38

Consigne transmise pour information, par email, à :

- > ASSO. AMENAG. VALLEE DU LOT
- > AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- > AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE – Antenne de RODEZ
- > DREAL MIDI-PYRENEES
- > DREAL AQUITAINE
- > MISE / DDT 12
- > MISE / DDT 46
- > MISE / DDT 47
- > CONSEIL GENERAL 12
- > CONSEIL GENERAL 46
- > CONSEIL GENERAL 47
- > CH. AGRICULTURE et UASA 46
- > CH. AGRICULTURE 47
- > S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- > FEDERATIONS DE PECHE 12, 46, 47
- > BATELERIE
- > PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- > EPTB GARONNE